vanbreda
RISK & BENEFITS

Fiche tarifaire



Ambuflex Plus: l'assurance frais ambulatoires adaptée à un package de rémunération flexible

Primes et plafonds annuels valables à partir du 1 janvier 2027

Garantie de base 'Soins ambulatoires'

Pour la garantie de base 'Soins ambulatoires', les plafonds annuels et les primes brutes annuelles s'appliquent en fonction de la composition familiale comme suit:

Composition de la famille	Plafond familial annuel global pour tous les frais assurés	dont plafond familial annuel pour les médicaments enregistrés	Prime brute annuelle totale, taxe comprise (9,60%)
Uniquement le travailleur	320 EUR	160 EUR	361,66 EUR
Le travailleur et 1 membre de sa famille	640 EUR	320 EUR	723,32 EUR
Le travailleur et max. 3 membres de sa famille	960 EUR	480 EUR	1.085,02 EUR
Le travailleur et min. 4 membres de sa famille	1.280 EUR	640 EUR	1.448,27 EUR

Éditeur responsable :
Vanbreda Risk & Benefits SA • Plantin en Moretuslei 297 • 2140 Anvers
RPM Anvers, section Anvers • TVA BE 0404 055 676

vanbreda
RISK & BENEFITS

Extension ‘Optical & Dental’

Pour l’extension ‘Optical & Dental’, les plafonds annuels et la prime brute annuelle s’appliquent par assuré comme suit:

Durée d’affiliation	Plafond annuel global pour tous les frais assurés*	Prime brute annuelle totale, taxe comprise (9,60%)
Première année d’affiliation	500 EUR	271,99 EUR
Deuxième année d’affiliation	1.000 EUR	
À partir de la troisième année d’affiliation	1.500 EUR	

* Dont annuellement max. 100 EUR pour monture de lunettes.

Ces plafonds annuels s’appliquent uniquement si les années d’affiliation se succèdent sans interruption. Chaque réaffiliation après une interruption est considérée comme une nouvelle affiliation, et le plafond annuel redémarre à la première année d’affiliation.

Remarques

Les primes sont valables pour une année d’assurance complète qui débute à l’échéance annuelle. Le membre du personnel paie les primes pour lui et les membres de sa famille. Ces primes sont retenues par l’employeur sur le salaire brut du membre du personnel.

Les primes nettes et tous les plafonds peuvent être adaptés à l’échéance annuelle.

Les primes sont uniquement valables si l’employeur et/ou son partenaire pour le système de rémunération flexible applique les consignes exigées par Vanbreda Risk & Benefits par rapport à la fourniture des données essentielles pour la gestion administrative de cette assurance frais ambulatoires.